

# BULLETIN D'ADHÉSION 2025 – 2026 (ou de renouvellement)

A remettre à la trésorerie du Snes de votre établissement  
ou au Snes Paris – 46, avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 pour les isolés

**Il est indispensable de dater et signer votre bulletin d'adhésion (et le mandat SEPA si prélèvements)**

## Données personnelles

Identifiant SNES (si vous étiez déjà adhérent-e)  Civilité  F  H Date de naissance

Nom (utilisez le nom connu du rectorat présent sur le bulletin de salaire)

Nom patronymique (de naissance)  Prénom

N° et voie (rue, bd ...), escalier

Boîte postale – Lieu-dit (ville pour les pays étrangers)

Code postal  Ville (ou pays étranger)

Téléphone fixe  Téléphone portable  Courriel

*Indiquez un mail personnel, différent de l'adresse professionnelle académique*

## Situation professionnelle

Catégorie (Certifié-e, Agrégé-e, CPE, Psy-EN, Chaire sup, Contractuel-le, AED, AESH...)

Classe normale  Hors classe  Classe exceptionnelle Échelon  Date

Discipline de recrutement  Discipline d'exercice (si différente)

Titulaire :  Poste fixe  ZR Contractuel-le :  CDD  CDI Stagiaire :  Retraité-e :

Congé ou détachement (précisez sa nature)  Si temps partiel (quotité)  En disponibilité :

Enseignant-e de langue régionale  Conseiller-e en formation continue  Formation GRETA  Conseiller-e pédagogique tutorat

Enseignant-e en  STS  Classe prépa Enseignant-e au  CNED  CANOPE  Autre, préciser

## Établissements

Affectation ministérielle (ZR pour les TZR, Rectorat pour les stagiaires, Établissement pour les titulaires poste fixe...) Code :

Nom et ville

Rattachement administratif (uniquement pour les TZR) Code :

Nom et ville

Établissement d'exercice Quotité horaire :  Code :

Nom et ville

Autres établissements d'exercice

Code :  Nom et ville  Quotité horaire :

Code :  Nom et ville  Quotité horaire :

## Cotisation

Montant total :  € (Voir barème ou mode de calcul)

Mode de paiement  Prélèvements automatiques  Chèques joints au nom du SNES

Précisez le nombre de prélèvements et leur montant :  prélèvements de  € chacun

Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août de l'année scolaire.

Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre, par prélèvements reconductibles.

Je serai informé-e de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion ou en modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires à ma situation et modifier en conséquence le montant des prélèvements.

Paiement par prélèvements non reconductibles.

(Validés pour l'année scolaire en cours, fin des prélèvements au plus tard en août)

**Consentement** : En signant, j'accepte de fournir au SNES-FSU, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES-FSU de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers traités informatiquement dans le cadre de la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur [www.snes.edu/RGPD.html](http://www.snes.edu/RGPD.html). Cette autorisation est révoicable par moi-même en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Date  Signature

**Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements**

(Paiement récurrent : ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements)



Pour adhérer directement en ligne

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

**Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précaillage**

NOM	<input type="text"/>	Pour le compte de <b>SNES</b> <b>46, avenue d'Ivry</b> <b>75647 PARIS cedex 13</b>
PRENOM	<input type="text"/>	
ADRESSE	<input type="text"/>	
Code postal – Ville	<input type="text"/>	
PAYS	<input type="text"/>	Ref : COTISATIONS SNES
IBAN	<input type="text"/>	
BIC	<input type="text"/>	

Signé à  le  Signature

Paiement :  récurrent ou  unique

**MERCI DE JOINDRE UN RIB**

**Ne rien écrire sous ce trait**

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547